

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de budget 2023 de la Ville de Versoix est le plus équilibré des cinq dernières années.

Versoix, le 10 octobre 2022

Malgré une forte hausse des charges, le Conseil administratif de Versoix présente un projet de budget déficitaire d'un million de francs, le plus faible depuis 2019. Cela s'explique par une augmentation tout aussi importante des prévisions de recettes. Les objectifs de maintien ou de renforcement des prestations offertes à la population et d'adaptation des conditions de travail des collaborateurs sont ainsi confirmés.

En 2021, le Conseil administratif a serré les dépenses à la suite de projections de baisses drastiques des recettes fiscales. Celles-ci ne se sont pas avérées. Pour 2023, le Conseil administratif décide de proposer au Conseil municipal un projet de budget qui rééquilibre les montants dévolus aux diverses politiques publiques.

Ainsi, plusieurs nouveaux postes de travail sont créés au sein de l'administration dans des secteurs sous-dotés. L'informatique, la communication, la police municipale, la cohésion sociale et le secteur des bâtiments seront ainsi renforcés, certains dans la deuxième partie de l'année 2023. La modération habituelle reste en vigueur : au total, ces nouveaux postes correspondent à 3,7 postes à plein temps. Par ailleurs, la hausse des prix implique la nécessité de prévoir une indexation des salaires, estimée à 3% dans le projet de budget. Au total, l'augmentation des charges de personnel avoisine le million de francs.

Au chapitre des dépenses, tous les montants revus à la baisse en 2021 sont adaptés, de façon à permettre de fournir la totalité des prestations attendues au public. Par ailleurs, les hausses de prix attendues dans le domaine des biens et marchandises sont en grande partie anticipées. Les coûts d'énergie sont aussi adaptés. Enfin les charges induites par la participation de Versoix à des organismes supra-communaux augmentent de près d'un million de francs, en lien avec le développement, par exemple, de nouvelles offres d'accueil des enfants dans des centres aérés.

En matière de recettes, le Conseil administratif table sur une augmentation de CHF 3,4 millions par rapport au projet de budget 2022, montant qui correspond à l'évolution des prévisions de l'Etat, corrigées par l'observation des comptes des dernières années. Ces montants sont liés à une hausse attendue des revenus des personnes morales. Ils sont en légère augmentation par rapport aux revenus enregistrés dans les comptes 2021 (+0.6 mio CHF). Au total, les charges se montent à CHF 45,4 millions alors que les revenus sont estimés à CHF 44,4 millions.

Enfin le plan des investissements prévoit des dépenses de CHF 9,7 millions pour l'année 2023, un tiers de ce montant étant lié à des dépenses déjà décidées par le Conseil municipal. Ce montant permettrait de maintenir la dette à hauteur de CHF 50 millions.